



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Finances locales: Pas-de-Calais

Question écrite n° 37966

Texte de la question

M Remy Auchede a l'honneur de demander a M le ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports quelles sont ses intentions vis-a-vis des subventions accordees aux communes minières du Nord Pas-de-Calais. Celles-ci en effet sont reduites de 25 p 100 concernant la renovation des VRD, de 25 p 100 pour la renovation de certains equipements venant des houillères. Il se trouve que la majorite des communes minières se trouve d'ores et déjà dans une situation financière grave, decoulant de la diminution de leurs ressources liees a la fiscalite des entreprises et de l'entreprise houillere dont la contribution se trouve de plus en plus reduite a cause de la politique industrielle menee ces dix dernieres années. Une telle diminution des subventions de l'Etat mettrait les communes minières dans l'impossibilite de supporter ce transfert de charges, sauf a augmenter une pression fiscale d'ores et déjà insupportable. C'est pourquoi il lui demande de prendre les mesures qui s'imposent pour le retablissement de ces subventions au taux anterieur qui ne serait que mesure de justice, d'equite et de bon sens.

Données clés

Auteur : [M. Auchedé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37966

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1101